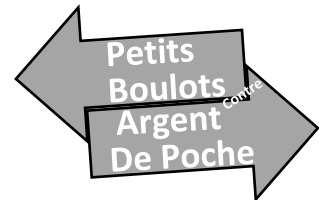


ARGENT DE POCHE

L'été approche et la municipalité a décidé de reconduire l'opération ARGENT DE POCHE, en **juillet et août**.

Petit rappel :



Entre **16 et 18 ans**, fille ou garçon, tu peux et veux t'investir dans la vie de ta commune ?

Tu peux travailler **3 demi-journée (maxi) de 3 heures** et être rétribué(e) 20€/journée. Les employés communaux, les élus sont là pour t'encadrer, t'aider.

Les travaux

- Entretien des espaces publics, des équipements urbains
- Peinture
- Désherbage...



Comment t'inscrire ?

Un dossier précisant le règlement de ce dispositif à retirer en mairie, sera signé entre la mairie, toi et tes représentants légaux.

Tu devras joindre une photocopie de ta carte d'identité, de la carte vitale, une attestation d'assurance (Responsabilité civile) et un justificatif de domicile.

Le dossier est à retirer auprès du secrétariat de mairie **avant le 25 mai et à redéposer avant le 11 juin.**

Ton inscription te sera confirmée par mail.

Une rencontre entre les participants, les parents et les adultes encadrants sera organisée et les plannings établis.

Pour clôturer la saison, nous retrouverons fin août pour faire le bilan de votre participation à ce dispositif.